

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.055

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 mars 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 mars 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Charles BONNAVITA
M. Yannick PAVON représenté par Mme Dominique BERGEROT
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par M. Gérard FILOCHE
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

M. Bruno JARROIR a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : M. DENIS

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission des Sports qui s'est réunie le 19 mars 2024, a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS, MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS	150 800,00
- UNION ROC OMNISPORTS	7 200,00
- LES ARCHERS DE ROYAN	500,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	2 000,00
- ROYAN BASKET COTE DE BEAUTE	15 000,00
- ROC BOXE	10 000,00
- COTE DE BEAUTE CYCLISME	1 000,00
- ROC CYCLO	900,00
- ROC ESCRIME	2 000,00
- ERRC (ESPACE ROLLERS RANDO COURSES)	500,00
- GARDEN TENNIS CLUB	10 000,00
- ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE ROYAN	9 000,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES HANDBALL	22 000,00
- HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	2 000,00
- ROC JUDO	3 500,00
- ROC KARATE	3 000,00
- LES MOUETTES DE ROYAN (GYMNASTIQUE)	10 000,00
- ROC NATATION	12 000,00
- ROC PELOTE BASQUE	6 000,00
- ROC PLONGEE	3 700,00
- ROYAN MARCHE AQUATIQUE CLUB (ROMAC)	500,00
- ROYAN PETANQUE	500,00
- ROYAN VTT	1 000,00
- SPORT POUR TOUS	1 000,00
- SQUASH CLUB ROYANNAIS	10 000,00
- TAEKWONDO FIGHT ROYAN	10 000,00
- ATLANTIQUE TENNIS DE TABLE 17	3 500,00
- CLUB DE TIR LES MOUETTES	4 000,00

MISE EN LIGNE LE 09-04-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240404-DCM24-055-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS UNION ROC OMNISPORTS	88 200,00
- ACCA DE ROYAN	700,00
- AERoclUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	10 000,00
- 12 24 48 HEURES DE ROYAN	3 000,00
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET SECOURISME	5 000,00
- ENTENTE BADMINTON ROYAN ST GEORGES	1 000,00
- GYMNASIQUE ROYANNAISE	500,00
- LES REGATES DE ROYAN	10 000,00
- SAR FUTSAL (SACOCHEs ATLANTIQUE ROYAN)	1 500,00
- COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME DE SURF (Week-end de la Glisse)	8 000,00
- TRIAAATHLON	15 000,00
- TRIATH CLUB ROYANNAIS	5 000,00
- UNION DE LA BOULE ROYANNAISE	500,00
- ATLANTIQUE GYMNASIQUE RYTHMIQUE	1 000,00
- FIGHTING CLUB	500,00
- MARATHON ROYAN COTE DE BEAUTE	15 000,00
- ROC HALTEROPHILIE	3 000,00
- VELO PAYS ROYANNAIS	300,00
- TENNIS CLUB DE L'ORANGERIE	500,00
- CLUB NAUTIQUE ROYANNAIS	700,00
- GROUPEMENT DE JEUNES DU PAYS ROYANNAIS	7 000,00

ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES	4 250,00
- ECOLE MATERNELLE LA CLAIRIERE	250,00
- USEP ECOLE LOUIS BOUCHET PRIMAIRE	250,00
- ECOLE MATERNELLE LOUIS BOUCHET (ADCS OCCE 17)	250,00
- SPORTIVE COLLEGE EMILE ZOLA	500,00
- SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE STE MARIE ST JEAN BAPTISTE	500,00
- SPORTIVE COLLEGE HENRI DUNANT	500,00
- SPORTIVE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	1 000,00
- SPORTIVE LYCEE CORDOUAN ROYAN	1 000,00

- d'imputer la dépense correspondante au compte 7400-30-65748.

Fait et délibéré le jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Bruno JARROIR

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 09 avril 2024